



Presse.

Valérie Bombaerts, tel 32 2 650 25 34,
0474 27 00 77, Valerie.Bombaerts@ulb.ac.be

Bruxelles, le 17 octobre 2017.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ULB-engagée : Depuis deux ans, l'Université se mobilise pour les chercheurs étrangers réfugiés ou en danger

Elle accueille en ce mois d'octobre cinq nouveaux chercheurs turcs.

Au Moyen Age, l'université était un lieu d'accueil et de refuge pour les intellectuels menacés. Cette tradition, l'ULB la maintient, dans une période troublée où, dans de nombreux pays du monde, les libertés académiques sont menacées. Convaincue du devoir moral qu'a l'Université de venir en aide aux chercheurs en danger, l'ULB mobilise, depuis près de deux ans, des moyens considérables pour soutenir des étudiants et chercheurs migrants, réfugiés ou privés de leur liberté de parole, de pensée et de recherche dans leur pays d'origine.

En une vingtaine de mois, **14 bourses postdoctorales** de recherche d'un type particulier ont été octroyées par l'ULB à des **chercheurs syriens, turcs et irakien. Neuf d'entre elles**, portant le nom de **Khaled al'Asad**, cet archéologue de 82 ans, décapité par Daesh pour avoir collaboré avec des collègues étrangers, ont permis d'accueillir, dès 2016, 8 chercheurs syriens et un irakien ayant le statut de réfugié ou en procédure de demande d'asile. **Cinq bourses supplémentaires** ont été octroyées en 2017 par le **Fonds de solidarité à destination des chercheurs en danger** mis en place par l'ULB en janvier 2017 pour pérenniser cette action. L'initiative, **également appuyée par le Fonds Lewin - de Castro** a permis de recevoir, dans des laboratoires et groupes de recherche de l'institution, des chercheurs turcs privés de leur emploi ou menacés suite à leurs prises de position en faveur de la paix en Turquie. En effet, près de 8 000 académiques ont été licenciés en Turquie depuis 2016, alors que des centaines de chercheurs syriens ou irakiens fuyant la guerre sont sur la route de l'exil.

L'ULB crée un fonds de solidarité pérenne et accompagne ces chercheurs

Le **Fonds de solidarité permet désormais à l'ULB de disposer d'un outil permanent** pour soutenir des chercheurs (ou chercheuses) menacés dans leurs pays d'origine et qui ne peuvent plus y exercer leur activité en toute liberté parce que l'espace de liberté y a disparu, ou parce qu'ils sont menacés à cause du contenu de leur travail scientifique ou d'opinions qu'ils auraient librement exprimées.

Parallèlement à cette action, l'Université a mis en place un dispositif visant à **leur offrir un accueil de qualité** tant au niveau des centres de recherche qu'au niveau des formalités administratives. Les boursiers bénéficient d'un accompagnement spécifique au sein de l'**International Welcome Desk**, qui les appuie dans toutes leurs démarches : visa, permis de séjour, inscription à la mutuelle, ouverture de compte en banque, aide à la recherche de logement, aide à l'obtention de visas de regroupement familial, recherche de places à l'école, demande d'allocations familiales, mise en contact avec une assistante sociale ou un soutien psychologique... Chacune de ces étapes peut en effet se changer en obstacle perçu comme insurmontable pour des personnes fragilisées et vulnérables, vivant dans une incertitude permanente quant à leur avenir et celui de leur famille.

Une Université mobilisée aussi pour les étudiants réfugiés

Depuis 2016, un **Desk Refugees** accueille et accompagne individuellement tous les étudiants (et étudiantes) réfugié(e)s dans l'ensemble de leurs démarches, avant, pendant et après l'inscription à l'ULB. En 2016, ce sont 42 étudiants réfugiés qui ont pu bénéficier de ce service pour mener à bien leur processus d'inscription. Le Desk offre une aide à la recherche de logements, de bourse, ainsi que des cours de français ou d'anglais. Un appui précieux est apporté par le Département de Traduction et Interprétation qui organise, avec l'appui

de l'Agence universitaire de la Francophonie, des **cours de français langue étrangère et d'intégration culturelle**.

Grâce au soutien de la Fondation roi Baudouin, le réseau académique Odysseus offre en outre des **bourses à 10 étudiants réfugiés** afin de leur permettre de suivre le cours d'été sur "Droit et politique de l'immigration et de l'asile de l'Union européenne".

Par ailleurs, les étudiants de l'ULB se sont également mobilisés. Dès octobre 2015, alors que de nombreux demandeurs d'asile attendaient de pouvoir intégrer un centre d'accueil, les étudiants ont intégré la plateforme d'aide aux réfugiés, créant l'association « **ULB Students with refugees** ». Ils ont organisé un accueil au domicile de particuliers bénévoles et aidé à l'hébergement de 300 réfugiés au Centre d'Action Laïque. Soutenu par des associations, des avocats et des académiques, un groupe d'étudiants en Droit a assuré des permanences juridiques, notamment devant l'Office des étrangers. Cette initiative a débouché sur la création d'une **clinique légale**, intégrée dans le programme de cours de la Faculté de droit, dans laquelle des étudiants entourés de professeurs prodiguent des conseils juridiques aux réfugiés et demandeurs d'asile

Une Université engagée dans le débat public autour de l'accueil et de l'intégration des réfugiés

Enfin, parce que l'université peut aussi contribuer à une meilleure intégration des réfugiés dans la société bruxelloise, la Faculté de Philosophie et de Sciences Sociales, sur impulsion du Doyen Andréa Réa, a initié un projet visant à produire des **outils de sensibilisation** aux problématiques liées à la migration et à la « crise des réfugiés » actuelle (réalisation de capsules vidéos, d'outils pédagogiques à l'attention des écoles secondaires...).

Dans toutes les enceintes de concertation inter-universitaire, comme l'ARES, l'ULB a encouragé les autres institutions à développer des initiatives similaires : « *La multiplication de celles-ci dans les autres institutions est essentielle*, souligne le recteur Yvon Englert. *Par rapport à l'immensité des besoins, notre action est symbolique. C'est pour ça qu'il est important que les autres institutions nous rejoignent* ».

Contacts pour interviews :

Marie-Soleil Frère – vice-rectrice aux relations internationales et à la coopération au développement, 0472 481 505 - +32 (0)2 650 44 49 - Marie-Soleil.Frere@ulb.ac.be

Chercheurs réfugiés : Valérie Bombaerts, - Service communication ULB - tel +32 (0)2 650 25 34 - 0474 27 00 77, Valerie.Bombaerts@ulb.ac.be